

CT SPIP du 24 Septembre 2019

Lettre ouverte

Monsieur le Président,

Malgré une journée de mobilisation générale contre la réforme de la transformation de la Fonction Publique et la volonté de l'Administration Pénitentiaire de convoquer un CTSPIP ce même jour, le SNEPAP-FSU a souhaité siéger car cette instance constitue le seul lieu de dialogue social avec l'Administration Pénitentiaire concernant les questions dédiées au SPIP. Instance fragile, le CTSPIP réapparut il y a cinq ans, doit être investit pleinement et permettre, malgré les carences de la direction de l'administration pénitentiaire, que les difficultés traversées au jour le jour par nos collègues soient évoquées dans les plus hautes instances. Le SNEPAP-FSU a pour tradition de ne pas boycotter ces lieux d'échanges, hormis situation exceptionnelle, comme nous pouvons le vivre ce jour avec le boycott par la FSU Justice du CTM qui se déroule dans le contexte de l'abrogation de l'ordonnance de 1945, dramatique révolution pour l'accompagnement éducatif des mineurs. Pour le SNEPAP-FSU, la défense de nos collègues passera par un siège occupé plutôt qu'une chaise vide.

Pour autant, le SNEPAP-FSU tient à dénoncer une nouvelle fois cette réforme de transformation de la Fonction Publique, comme il le fait depuis de nombreux mois. En effet, cette destruction, n'ayons pas peur des mots, démontre la volonté gouvernementale de démanteler l'intégralité d'un système à destination des usagers en ciblant les personnels de la Fonction Publique à travers la contractualisation des agents, ne leur offrant qu'une plus grande précarité tant au niveau de l'emploi que de leur avenir.

Les mouvements sociaux ne cessent de se multiplier au sein des administrations territoriales, hospitalières et de l'Etat. Cette contestation prend de l'ampleur et prouve toute l'inquiétude tant des usagers que des personnels face aux enjeux des réformes relatives à la Fonction Publique et au système des retraites. Elles toucheront le devenir de l'ensemble des Français dans leur quotidien.

Les élus SNEPAP-FSU tiennent aussi à dénoncer une organisation altérant le dialogue social et la qualité de travail. Que dire de la convocation le même jour du CTM et du CTSPIP rendant matériellement impossible une préparation efficiente, gage de sérieux dans les instances paritaires ! Du report quasi systématique des rencontres de dialogue social ! De la transmission des documents préparatoires tardive ou inexistante ! Et que dire de l'ajout à l'ordre du jour de ce CTSPIP de sept points supplémentaires un vendredi soir, rendant inenvisageable une consultation sereine de nos adhérents et supposant au mieux un travail de dernière minute et au pire un travail de week-end ? Est-ce ainsi que la DAP entend se prémunir des risques psycho-sociaux, tant à l'égard des OS que de ses propres agents ? Nous tenons à rappeler que l'axe 5 du groupe de travail pour l'égalité femmes/hommes au ministère de la justice traitera lors de sa prochaine réunion de la conciliation vie professionnelle et vie privée. Puisse la DAP s'en inspirer avant de considérer que les CTSPIP se préparent entre le vendredi soir et le mardi matin.

Les élus SNEPAP-FSU contestent la densité de l'ordre du jour final de ce CTSPIP. Traiter les 14 points aurait relévé plus du survol que d'un travail en profondeur. Les questions traitées lors de cette instance méritent davantage de considération !

Nous nous étonnons que la note relative à la validation des rapports ne figure pas à l'ordre du jour de ce CTSPIP, alors qu'elle a fait l'objet de réunions préparatoires et de nombreux retours de la part des personnels. Ce sujet est une réelle préoccupation au sein des services.

Face aux enjeux actuels de notre quotidien professionnel et devant les attaques répétées touchant nos statuts ainsi que le système des retraites, le SNEPAP-FSU restera mobilisé pour défendre nos valeurs et nos missions.

Paris, le 24 septembre 2019